



**Table ronde 2
des 4^e Rencontres
de l'éducation
populaire**

**« À quelles conditions l'engagement citoyen
peut-il être un levier d'émancipation
individuelle et collective ? »**

Puisque l'engagement citoyen a pour visée première une forme de transformation sociale, il ne peut être réduit à sa valeur de responsabilité individuelle et dépolitisée. Dans cette optique, l'engagement invite chaque personne à penser, à agir et à envisager sa propre vie avec celle des autres.

Pour éclairer cette question :

- **Perrine Prigent**, Adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la valorisation du patrimoine, à l'amélioration des espaces publics, à la place de l'eau dans la ville et à la ville résiliente.
- **Lila Droussent**, Doctorante en philosophie politique à l'ENS, ATER en sciences de l'éducation à Saint-Etienne.
- **Marie-Laure Harmand**, Doctorante en sociologie au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, à Aix-Marseille Université.
- **Grégory Brandizi**, Responsable du secteur Culture, Vie Associative, Economie Sociale et Solidaire et Engagement citoyen à la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône.
- **Agathe Delouvrier**, Déléguée Générale de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville).
- **Annabelle Breton**, Adjointe au Maire de Grenoble, en charge de la jeunesse, la vie associative, la démocratie locale et l'éducation populaire.

PERRINE PRIGENT

Adjointe au Maire de Marseille déléguée à la valorisation du patrimoine, à l'amélioration des espaces publics, à la place de l'eau dans la ville et à la ville résiliente

La Ville de Marseille s'inscrit dans une démarche d'ouverture et d'échange avec les habitants, **d'écoute des citoyens**, et de travail à partir de ces interactions, sur l'urbanisme et la réhabilitation d'espaces publics. C'est d'autant plus important après avoir vécu après 2020 des projets ne prenant pas en compte les habitants comme ça a été le cas pour la place Jean-Jaurès ou suite aux événements dramatiques de la rue d'Aubagne.

Dans cette optique, il est nécessaire de **revaloriser la politique dans le sens grec du terme**, celui de la gestion de la cité, et non pas celui de la politique politicienne. Pour tendre vers cela, il convient de se demander, si l'émancipation est visée, si l'objectif est de s'affranchir d'une domination, et, alors, comment changer les choses ? Et surtout, comment y parvenir collectivement, sans oublier que **chacune et chacun a une voix ?**

La délégation à la valorisation du patrimoine et à l'amélioration des espaces publics travaille notamment au réaménagement de l'espace public, en ce moment sur la place Sébastopol, dans une logique de co-construction. Avant de commencer, il est essentiel de recueillir l'avis de tout le monde. Cela demande **du temps** pour mettre en place des processus, mener des essais, des expérimentations. Ce travail permet de monter en compétence grâce à l'accompagnement de professionnels de la concertation citoyenne, sans partir d'un plan préalable. Ces espaces d'échanges et d'écoute font partie de l'engagement des collectivités et des citoyens pour **construire ensemble** ces espaces qui sont partagés.

LILA DROUSSENT

Doctorante en philosophie politique à l'ENS, ATER en sciences de l'éducation à Saint-Etienne

Lila Droussent est militante et experte en mobilisation citoyenne, éducation populaire et pédagogie féministe. Engagée depuis plusieurs années dans des projets de transformation sociale, elle explore comment l'action collective peut devenir vecteur d'émancipation. Lila Droussent s'intéresse particulièrement aux conditions nécessaires pour que l'engagement citoyen dépasse l'implication personnelle et devienne un moteur de changement durable.

De quoi s'agit-il lorsque les termes : émancipation, empowerment, pouvoir d'agir, engagement et participation sont employés ?

Si ces termes masquent souvent des discours néolibéraux (Bacqué et Biewener : 2015), voire des injonctions à la participation des habitants (Carrel, M : 2017), ils trouvent un tout autre sens dans les pratiques d'éducation populaire. La participation et l'engagement peuvent ainsi être compris comme des leviers pour cheminer vers la transformation sociale, **l'émancipation et l'empowerment comme des aptitudes révélées par la conscientisation politique**. Cartographier ces termes et leurs usages permet de comprendre la place accordée aux citoyens dans les dispositifs : s'agit-il de **renverser les contraintes qui freinent leur capacité d'agir** ou bien de feindre leur inclusion dans les projets ?

La notion de participation pose automatiquement un certain nombre de questions : Prendre part à quoi ? Qui participe ? A quoi participons-nous, et comment participons-nous ?

L'échelle de la participation de Sherry Arnstein est un outil qui permet de voir la gradation de la notion de participation à une action. En effet, il y a différents niveaux de participation : de la consultation à l'autogestion.

Dire que l'on a affaire à une situation dite de « participation » n'induit pas nécessairement le fait d'être à l'écoute, encore moins dans la co-construction. En effet, s'inscrire dans **une démarche participative et inclusive demande de passer outre différents freins**. Pour Marion Carrel il s'agit notamment de dépasser :

- **La non-reconnaissance** de l'expertise particulière des habitants.
- **Les injustices épistémiques**, c'est-à-dire le fait de ne pas considérer crédible la parole quand elle est émise par certaines personnes à cause de leur genre, classe sociale, etc.
- **La peur du conflit**.
- **Le caractère descendant de l'action politique**.

Pour rendre possible la participation, il s'agit notamment d'assumer l'enjeu de la co-décision pour clarifier le lien entre la discussion et la décision ou encore de favoriser la participation en facilitant le développement du pouvoir d'agir des personnes que l'on veut voir participer.

La notion d'émancipation désigne depuis le droit romain, l'affranchissement d'une tutelle. Elle trouve dès la fin du 18^e siècle son sens politique, en désignant les populations subalternes qui luttent contre les dominations. Dès 1830, le terme est utilisé par des féministes pour défendre leurs droits, avant Marx sur l'émancipation des travailleurs.

L'empowerment est un terme bien plus récent, qui apparaît dans les années 1970, pour penser la possibilité d'agir positivement sur soi, sur le monde, grâce à une réappropriation du pouvoir.

Trois courants peuvent être distingués :

- **Le courant radical**, par son utilisation dans des mobilisations notamment féministe et anti-raciste qui articulent la prise en compte de l'oppression individuelle et une domination structurelle.
- **Le courant néo-libéral**, avec l'idée que la volonté individuelle suffit à sortir d'une logique de domination notamment dans des contextes capitalistes, comme par exemple les politiques mises en place par la Banque Mondiale et les programmes de micro-crédit.
- **Le courant social** – libéral, la tendance la plus récente, notamment celle des ONG, qui prend en compte certains aspects structurels de la domination comme les violences domestiques, par exemple. En revanche, elle situe toujours l'indépendance économique comme moyen d'extraction d'une « situation de sans-pouvoir ».

Enfin, l'anthropologue britannique David Mosse estime qu'entretenir le flou autour du sens de ces concepts est une stratégie à part entière de contrôle, qui simulent l'appropriation de la lutte, sans en garantir les conditions.

Les personnes dans la salle ont notamment apporté les points suivants, en discussion avec Lila Droussent :

- Dans le champ de l'éducation populaire, il est souvent dit : « **C'est normal de ne pas savoir où l'on va, il faut faire confiance au processus.** »
- À Marseille comme ailleurs, les habitants fragilisés (notamment pour des questions de mal logement) demandent d'accéder à leur droit à l'information et à leur droit à l'écoute. Pour ce faire, une réelle volonté de briser les carcans doit être engagée, afin que toute Marseillais soit traité de la même manière. Les enjeux de participation sont essentiels dans ce contexte, à la fois pour mobiliser des personnes, mais surtout les **écouter et faire avec**. De cette manière, cela engage à la fois les citoyens mais aussi les personnes en responsabilité.
- La question des contraintes concerne les difficultés à s'engager, notamment dues à un manque de moyens (financiers, matériels, etc.), et aux complexités liées à un changement de fonctionnement, ou encore à la **difficulté de sortir des habitudes établies**.

MARIE - LAURE HARMAND

**Doctorante en sociologie au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail,
à Aix-Marseille Université**

Marie-Laure Harmand s'intéresse aux conditions et aux modalités d'apprentissage de la citoyenneté sociale au lycée. Elle travaille sur les politiques publiques d'éducation notamment et leurs capacités ou incapacités à conduire vers un engagement citoyen et une émancipation individuelle.

Pour envisager les leviers relatifs à l'émancipation, l'engagement et la citoyenneté, des questions doivent être posées : **sur quoi repose l'accès à l'apprentissage de la citoyenneté à l'école ?** Est-ce sur les savoirs théoriques ? Sur des dispositifs ? Des activités, des projets ? Ou même sur le mérite ? Si oui, lequel ? Une certaine forme de docilité ? Sur la capacité individuelle des élèves à s'engager ? Sous quelles formes et à quelles conditions alors ?

L'éducation populaire et l'éducation nationale œuvrent ensemble pour « l'apprentissage de la citoyenneté » au travers des prismes de l'engagement et de l'émancipation. Ces termes sont polysémiques, "omnibus", selon le sociologue Pierre Bourdieu, ce qui crée un problème dans la mise en œuvre des politiques publiques par des malentendus ou des difficultés à penser l'émancipation de façon commune entre les acteurs. Pour faire face à cela, 3 dimensions doivent être abordées :

1/ La place accordée au collectif et à l'individu

En 2017, la loi Égalité et citoyenneté a pour objectif de promouvoir « une véritable culture de l'engagement ». Cette notion d'engagement se manifeste, notamment au lycée, l'élection de délégué.e.s de classe d'éco-délégués, ou de représentant.es dans les instances du lycée. Ce qui peut poser des questions démocratiques puisqu'il est possible, par exemple, de cumuler des mandats : les personnes qui se présentent sont souvent les mêmes et souvent celles qui vont être considérées (par l'institution) comme des personnes « méritantes ».

Il en résulte que ces formes d'apprentissages de l'engagement poussent **vers la valorisation de l'individu plus que celle du collectif**. Et c'est cette représentation qui va définir les normes des personnes qui sont légitimes pour s'engager.

2/ Les interactions entre société civile, Éducation nationale et acteurs décisionnaires.

Les liens entre les différents acteurs donnent à voir un millefeuille qui semble à la fois centralisé et en même temps, archipellisé en termes de coopération.

Les évolutions sociales et économiques, particulièrement depuis le début des années 2000, avec ce que Lipsky appelle la culture du contrat, a conduit les associations à adopter une logique « marchande ». Cette dernière va conduire à une uniformisation de l'offre associative et éducative et à adopter comme le souligne Cottin-Marx les normes du secteur public. Cela va transformer le travail des associations et mettre en péril ce qui fondait leurs valeurs et leur légitimité vis-à-vis de leurs publics. L'école elle aussi se voit contrainte d'établir ces standards, à travers son projet d'établissement et un contrat d'objectifs. Les actions dédiées à l'émancipation, ou à l'engagement sont alors négligées. Cela s'explique aussi par la multiplication des missions qui lui incombe et lui impose de privilégier des axes relatifs à l'instruction au sens strict.

Ces deux secteurs, que sont l'Éducation nationale et les associations, travaillent ensemble, mais peuvent parfois se trouver en situation de concurrence pour répondre à l'injonction et aux orientations des décideurs. Se posent alors deux stratégies : le choix de mettre en place des projets en interne ; ou alors, une forme de surconsommation d'actions proposées par des associations sans que soit forcément impliquées les équipes pédagogiques et éducatives. Dans les deux cas, on retrouve peu de travail collaboratif, et une externalisation de la prise en charge de certaines missions qui relèvent de l'éducation nationale.

L'apprentissage de la citoyenneté renvoie avant tout à sa dimension politique (apprendre à voter, fonctionnement des institutions...). Cependant cela profite souvent à un petit nombre. Et, d'autre part, cela ne concerne généralement que très peu l'apprentissage de la dimension sociale de la citoyenneté.

3/ Les savoirs pratiques relatifs à la citoyenneté sociale.

Penser l'engagement, s'il vise l'émancipation, nécessite des connaissances et des savoirs pratiques. La citoyenneté sociale porte sur des **droits-créances**, c'est-à-dire des droits en vertu desquels une personne peut exiger quelque chose, à savoir ici des droits sociaux et économiques.

Cette dimension de la citoyenneté est souvent négligée à l'école, mais reste indissociable du socle de la citoyenneté démocratique si l'on vise la possibilité de former une « **société de semblables** » c'est-à-dire une société dont tous les membres disposent des ressources et des droits de base nécessaires pour s'inscrire dans des systèmes d'échanges réciproques au sein desquels chacun peut être traité à parité. (Castel)

Cela pose la question des ressources dont disposent les individus pour s'engager. Le sociologue, Robert Merton parle de « l'effet Matthieu ». Cette appellation renvoie au fait donner/doter ceux qui ont déjà en prenant à ceux qui n'ont déjà pas. En effet, **la négligence de l'apprentissage du droit et donc de la citoyenneté sociale favorise la persistance des inégalités sociales**. Par ailleurs, concernant l'engagement, il s'agit de s'interroger sur la connaissance des savoirs de base en termes de droits acquis par les élèves. Il paraît difficile d'attendre d'un individu qu'il s'engage s'il ne connaît pas les règles du jeu, ni la taille de terrain.

Pour conclure, au-delà de la noblesse des termes, engagement, citoyenneté, émancipation, il semble important pour l'Éducation nationale - et peut-être pour l'éducation populaire aussi - de **se saisir davantage des conditions qui permettent l'engagement au sens des ressources cognitives mise à disposition des individus**.

- **Les échanges avec les participants dans la salle ont permis de prolonger la discussion sur les points suivants :**
- **La mise en place de pratiques innovantes favorise-t-elle l'apprentissage, l'engagement et l'émancipation ?**

Certains établissements adoptent ces pratiques sans nécessairement utiliser ce terme. Ces innovations apparaissent souvent lorsque les élèves s'approprient leurs droits. Par exemple, dans des établissements accueillant des mineurs non accompagnés, de nombreuses actions de solidarité peuvent être mises en place. Il est alors possible de parler d'empowerment, car ces initiatives émergent de manière ascendante, les élèves étant à l'origine des actions.

- **Comment l'Éducation nationale aborde-t-elle ce sujet et quelles actions entreprend-elle pour donner de la place aux personnes invisibles, celles qui ne prennent pas la parole ?**

Pour acquérir des connaissances sur l'accès aux droits, il est nécessaire d'étudier le droit. Selon les filières, les élèves peuvent être amenés à étudier certains aspects du droit du travail, par exemple. Cependant, les personnes ayant étudié le droit ne recourent pas forcément à ces savoirs.

▪ **Est-ce que les associations parviennent à travailler en étroite collaboration avec les enseignants sur ces questions ?**

Les enseignants pourraient réinvestir les savoirs transmis par les associations. Cependant, leur charge de travail est déjà considérable, avec de nombreuses missions à gérer, d'autant plus qu'ils et elles doivent faire face à la pression du programme scolaire. Par conséquent, lorsque des intervenants extérieurs se présentent, ils n'ont pas toujours le temps ou l'énergie nécessaires pour établir les liens entre les savoirs apportés et leur enseignement.

GREGORY BRANDIZI

Responsable du secteur Culture, Vie Associative, Économie Sociale et Solidaire et Engagement citoyen à La Ligue de l'enseignement PACA et membre du CRAJEP

Grégory Brandizi est responsable du secteur Culture, Vie Associative, ESS et Engagement citoyen à la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône. Acteur engagé de l'éducation populaire, il œuvre pour renforcer la participation citoyenne, le soutien aux associations de la fédération.

Le tour de France républicain est un projet porté par la Ligue de l'Enseignement : il s'agit de construire un séjour citoyen pour amener des jeunes à la rencontre des grandes institutions et leur en faire comprendre le fonctionnement. En partant du principe que **nous ne pouvons pas être un citoyen engagé et émancipé, si on ne nous a jamais expliqué comment fonctionnait la société, quelles en étaient les règles et pourquoi elles avaient été construites de la sorte.**

Le tour est né en 2014, de la rencontre entre les services de l'État et la Ligue de l'Enseignement qui avaient demandé une rencontre entre les institutions et la jeunesse. Le projet s'est construit dans un dialogue. Une centaine de jeunes de 3^e des collèges de quartiers prioritaires de la Ville de Marseille, se déplacent à Paris et Strasbourg en partenariat avec l'Éducation Nationale pour découvrir les instances de la République. Ils se rendent notamment à l'Assemblée Nationale, au Conseil Constitutionnel, dans des institutions européennes, à la Croix Rouge, dans des réseaux d'associations, dans des médias, et découvrent le Conseil Municipal des Jeunes.

Afin de ne pas instrumentaliser ce moment en le limitant aux photographies dans ces instances, il y a eu un vrai travail avec les structures pour penser en amont des temps d'échange et de rencontre, tout en créant des outils adaptés dans un dialogue entre les jeunes et les institutions.

Créer ces temps a permis de **donner de la confiance** aux jeunes, par exemple, lors de la rencontre avec un journaliste du Monde, qui leur dit « nous aurions besoin de travailler avec des gens comme vous » cela a fait sortir les jeunes, avec une prise de conscience très forte du collectif et comme ils le disent « on sort un peu de notre statut ».

Les jeunes qui participent à ce tour sont, pour beaucoup, revenus confiants et motivés en s'appropriant le projet. Ils et elles ont par exemple, mis en place en autonomie **la Journée de l'engagement à Marseille** ou encore participé à la dynamique de création d'un **Conseil de Jeunes à Marseille** en lien avec la Mairie.

Ce projet souligne quelques conditions pour que l'engagement citoyen puisse être un levier d'émancipation. Notamment, **la nécessaire implication des financeurs, et pas uniquement en tant que financeurs mais en tant que partenaire qui s'inscrit dans une durabilité.** Pour mettre en place des projets d'ampleur tel que celui-ci, il est également nécessaire d'avoir une équipe formée et pérenne qui soit en capacité de se projeter dans ce projet et d'accompagner les jeunes. Et enfin, la nécessité de penser la création d'un cadre sécurisant pour les jeunes, pour qu'ils et elles puissent tester, essayer, se tromper et développer des actions.

AGATHE DELOUVRIER
Déléguée régionale de l'AFEV - CRAJEP

Agathe Delouvrier est déléguée régionale de l'Afev (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), elle œuvre pour mobiliser les jeunes, notamment les étudiants, autour de projets solidaires favorisant l'égalité des chances et la cohésion sociale. Agathe Delouvrier dirige des initiatives valorisant l'engagement citoyen comme levier d'émancipation personnelle et collective.

Une enquête menée par l'Afev, en 2023, auprès de 2600 engagés dans l'association a montré que 2 fois plus de jeunes de moins de 20 ans s'engagent en 2023 par rapport à 2005. En 2023, 44% des répondants déclarent s'engager car ils ont un besoin de lien social. Les jeunes s'engagent donc pour aider, mais ils s'engagent aussi pour eux et elles-mêmes.

L'étude montre une répartition socio-économique diverse, si ce n'est une sur-représentation des enfants d'employés par rapport aux enfants d'ouvriers. L'enquête n'a pas démontré de sur-représentation des enfants de cadres ou de professions intermédiaires. **Au niveau national, une enquête IFOP en 2023 démontre qu'il y a une progression de l'engagement des 15-34 ans entre 2010 (16%) et 2023 (25%).** Les secteurs dans lesquels les jeunes s'engagent sont en majorité : le sport, la jeunesse, l'éducation, la santé, le social.

L'engagement témoigne d'un **besoin d'utilité**, avec le sentiment d'avoir un impact sur les événements, ne pas se sentir impuissant, une envie de rencontrer d'autres jeunes motivés et aussi par **conviction**, pour une cause, dans un contexte de crise. De plus, l'engagement **permet de gagner en estime de soi**, en confiance en soi comme l'exprime une bénévole dans les sondages : « on se rend compte qu'on a de l'importance, on n'est pas seulement une personne dans un amphi ». **Pendant la Covid, 70% des engagés ont déclaré que leur engagement les avait aidés à traverser la période.**

L'engagement peut ainsi être un vecteur de mieux-être, voire d'émancipation. Mais alors, sous quelles conditions ? Il semble nécessaire d'agir concrètement, dans la durée et dans un périmètre délimité avec un avant-après, **être accompagné et outillé, créer du collectif et enfin que l'engagement soit valorisé pour penser cela comme vecteur de bien-être.**

Si les engagements individuels créent du collectif, l'Afev vise à ce que ces engagements favorisent une société plus solidaire, et participent d'une transformation sociale profonde. En effet, **les jeunes bénévoles deviennent plus conscient.e.s des inégalités de parcours, des dynamiques de reproduction socio-économiques, et ils deviendront en conséquence plus solidaires aujourd'hui dans leur engagement, mais aussi demain** dans leurs engagements futurs, l'éducation qu'ils et elles donneront à leurs potentiels enfants.

Pour autant, l'Afev s'interroge sur la façon d'amener les jeunes engagés à davantage « politiser » leur engagement. C'est-à-dire **de mettre en cohérence l'engagement et les apprentissages induits et un engagement partisan, citoyen, et donc collectif.**

Les personnes dans la salle ont notamment apporté les points suivants, en discussion avec Grégory Brandizi et Agathe Delouvrier :

- Ces témoignages soulignent la place centrale qu'occupe le **processus de décroisement** dans l'engagement, car, il offre une opportunité précieuse de réflexion et de prise de conscience. Ce processus permet **d'examiner ses propres conditions sociales et éducatives, souvent perçues comme allant de soi**, et de les envisager sous un angle nouveau. En déplaçant les cadres habituels de pensée et en favorisant une mise en perspective, il invite à **reconnaître l'influence de ces conditions sur son parcours et à envisager des moyens de les transcender** ou de les transformer.
- Dans certains projets ou certaines luttes, par exemple celle engagée suite aux effondrements de la rue d'Aubagne, les collectifs sont mobilisés depuis longtemps pour lutter contre le mal-logement. Il est essentiel de garder à l'esprit que l'objectif commun reste prioritaire, bien que des ajustements soient parfois nécessaires. Cela peut inclure la mise en place de contrôles, d'espaces d'échange ou de **mécanismes de coordination**

afin de s'assurer que les intérêts individuels ne prennent pas le pas sur l'intérêt collectif. Ces efforts visent à préserver une action cohérente et solidaire, centrée sur le bien commun.

- Un paradoxe a été souligné concernant le travail dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : promouvoir la mixité sociale tout en intervenant dans des territoires où cette mixité n'existe pas. Cette situation met en lumière la tension entre l'objectif de diversité sociale et la réalité des personnes « ciblées » par les actions menées.

ANNABELLE BRETON

Adjointe au Maire de Grenoble, en charge de la jeunesse, la vie associative,
la démocratie locale et l'éducation populaire

Depuis 2020, dans tous les services de la Ville de Grenoble, nous défendons différentes formes d'engagements, de parcours, dans le but de partager, de s'émanciper, et de faire société toutes et tous ensemble.

Le fil à tirer c'est l'engagement, en particulier pour la jeunesse, nous avons collectivement besoin que les jeunes reprennent un peu « l'envie démocratique », et qu'on leur donne les moyens d'exprimer cette envie. Nous pouvons donc conclure que l'engagement citoyen, lorsqu'il est accompagné et construit dans une démarche collective, devient un véritable levier d'émancipation : il permet à chacun de prendre sa place dans la société, d'agir sur le monde qui l'entoure, et de contribuer à une démocratie vivante et inclusive.

Ce que l'on peut retenir ...

À la question « De quelles manières le temps libre peut-il être vecteur d'émancipation chez les enfants et les jeunes ? », les prises de paroles ayant ponctué cette table ronde permettent de conclure qu'il s'agit notamment de :

Comprendre l'engagement citoyen comme une clé de la transformation sociale : l'engagement citoyen, pour être un véritable levier d'émancipation, doit dépasser la seule implication individuelle. Il est nécessaire de s'interroger sur ses conditions, ses objectifs, et les formes d'action collective qu'il permet. Clarifier les termes comme « émancipation », « empowerment » ou « participation » apparaît nécessaire pour éviter de masquer des injonctions à la participation.

Dépasser les obstacles comme la non-reconnaissance des savoirs des habitants, ou encore la peur du conflit. Construire avec l'asymétrie des connaissances et des postures, et s'inscrire dans une véritable logique de co-construction et non dans une approche descendante des décisions politiques.

Encourager la formation et travailler le temps long : la formation des professionnels (enseignants, animateurs, responsables associatifs) est essentielle pour soutenir des démarches inclusives et durables. Le temps long est indispensable pour construire un cadre sécurisé permettant à chacun d'expérimenter, de se tromper, et de progresser dans ses engagements.

Reconnaître les droits sociaux et la citoyenneté sociale : l'apprentissage des droits sociaux et économiques est souvent négligé, alors qu'il est un pilier essentiel **pour former une société solidaire et égalitaire**. La citoyenneté sociale implique de garantir à tous et toutes les **ressources nécessaires** pour s'inscrire dans un système d'échanges réciproques où chacun est traité avec équité.

Articuler des alliances éducatives et la porosité des temps entre les acteurs.

Valoriser l'engagement notamment des jeunes : l'engagement des jeunes doit être accompagné, valorisé et encouragé à travers des dispositifs adaptés, qu'il s'agisse d'initiatives individuelles, mais aussi et surtout collectives.